

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024



CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal de la 19^e assemblée générale annuelle tenue le mardi, 9 avril 2024
à 19 h en présentiel au centre communautaire Noël-Brulart.
Le Conseil souligne aussi la 20^e année de fondation du CQS, 2004-2024.

PRÉSENCES

M. Hugues Beaudoin	Présidente (2024)
M. Julien Roy	Vice-président (2024)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2023)
M ^{me} Mary Shee	Trésorière (2023)
M ^{me} Janet Drury	Administratrice (2024)
M. Julien Roy	Administrateur (2024)
M. Pierre Gagnon	Administratrice cooptée (2023)
M ^{me} Anna Cividino	Administratrice cooptée (2023)

ABSENCE

M. Guy Bilodeau	Administrateur coopté (2023)
-----------------	------------------------------

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES

M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery
M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Lorraine Guay	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 20 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Élections et nomination d'une présidente d'élection
 - Présentation du déroulement des élections
 - Appel de candidatures et validation des bulletins
 - Présentation des candidates et candidats
 - Fin du scrutin
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023.
5. Rapport annuel et états financiers 2023
 - Présentations du rapport annuel
 - Présentation des états financiers
 - Période de questions et commentaires du public
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers.
6. Information de la conseillère municipale
7. Questions et commentaires de l'assemblée
8. Conférence, *Site patrimonial déclaré de Sillery*, 60 ans d'histoire (1964-2024), M. Jean-Louis Vallée, président de la SHS
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

Un photographe est toujours disponible pour prendre en style photomaton le public présent en cette soirée anniversaire du 20^e anniversaire de création du conseil de quartier (2004-2024). Le comité des Fêtes composé de Patrice Louison et de Luc Trépanier a pu réaliser l'animation de l'assemblée générale.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Hugues Beaudoin, président, ouvre la réunion à 19 h 05. Il remercie les commanditaires de cette soirée, la microbrasserie *Le Saint-Colomb* et l'épicerie *Roset* pour leur générosité, tous deux situés sur l'avenue Maguire. L'un a fait don de deux types de bières artisanales et l'autre a permis de goûter à un gâteau anniversaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Hugues Beaudoin propose 2 modifications : le député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis, prendra la parole avant les élections. Après l'AGA suivra une rencontre ordinaire pour adopter une résolution.

RÉSOLUTION 23-AGA-01

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour modifié.

Le député Pascal Paradis prend la parole et remercie les personnes présentes pour cette soirée spéciale où on souligne le **20^e** anniversaire du Conseil de quartier de Sillery (2004-

2024) et le **60^e** anniversaire du Site patrimonial déclaré de Sillery (1964-2024). Le travail du Conseil représente la démocratie de première ligne, un levier de proximité, disponible pour les citoyens, pour améliorer le milieu de vie, dit-il.

3. Élections et nomination d'une présidente d'élection

RÉSOLUTION 23-CA-02

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M^{me} Bucica au poste de présidente d'élections.

M^{me} Bucica, présidente des élections, se présente et explique la mission et les mandats du conseil de quartier (CQ). Le CQ, formé de bénévoles, est l'instance démocratique la plus près des citoyens. Il fait des recommandations à la Ville sur tous les sujets qui la concernent, présente des consultations publiques et des demandes d'opinion. Le CQ peut rédiger des mémoires et prendre des initiatives concernant son milieu de vie.

Composition du CQ :

- **11 postes au CA: 10 postes électifs + 1 poste coopté**
- ✓ 10 postes électifs = 4 femmes + 4 hommes
- + 2 postes neutres* résidents du quartier
- ✓ 1 poste coopté = 1 personne nommée par cooptation par les personnes élues aux 2/3 des voix
- **Quorum = 5 membres du CA**
(au moins 3 administrateurs en présence lors de séances hybrides et il revient alors à l'un d'entre eux de présider la séance)
- **La présidence doit être occupée par une personne élue.**

*Les postes neutres sont ouverts à toute personne résidant dans le quartier. S'ils ne sont pas pourvus lors de l'élection, ils sont alors ouverts à cooptation.

- Mandats : Postes électifs (membres élus) = 1 à 2 ans au choix
- Postes cooptés (membres nommés) = 1 an (ou jusqu'à la prochaine AGA). Les mandats sont renouvelables.

▪ Composition actuelle du QCS

Postes - Femme	Postes - Homme	Postes cooptés
Janet Drury (fin de mandat)	Hugues Beaudoin (fin de mandat)	Anna Cividino (fin de mandat)
Poste vacant (2 ans)	Julien Roy (fin de mandat)	Guy Bilodeau (fin de mandat)

Mary Shee Continuité de mandat (1 an)	Luc Trépanier Continuité de mandat (1 an)	Pierre Gagnon (fin de mandat)
Poste vacant Continuité de mandat (1 an)	Patrice Louison Continuité de mandat (1 an)	

▪ **Présentation du déroulement des élections par M^{me} Cristina Bucica.**

POSTES À POURVOIR

Postes neutres ouverts à toute personne résidant dans le quartier	Postes réservés aux femmes ouverts aux femmes résidentes dans le quartier	Postes réservés aux hommes ouverts aux hommes résidents dans le quartier
Guy Bilodeau	Anna Cividino	Hugues Beaudoin
Pierre Gagnon	Janet Drury	Julien Roy
	Hélène Plé	

▪ **Appel de candidatures et validation des bulletins**

M. Guy Bilodeau et M. Pierre Gagnon présentent leur candidature pour les postes neutres et sont élus par acclamation. Reste à décider la durée de leur mandat d'un ou deux ans.

Postes réservés aux femmes : M^{me} Anna Cividino et M^{me} Janet Drury ont déjà présenté leur candidature par internet. Étant donné qu'il reste un troisième poste réservé aux femmes à pourvoir, M^{me} Bucica invite les femmes dans la salle à présenter leur candidature séance tenante. M^{me} Hélène Plé est intéressée et obtient les appuis nécessaires pour remplir son bulletin de candidature auprès des citoyens dans la salle.

▪ Présentation des candidates et candidats

POSTES ÉLECTIFS RÉSERVÉS AUX FEMMES (3)

M^{me} **Janet Drury** est une urbaniste retraitée qui habite le quartier depuis une quinzaine d'années. Son expérience lui sert beaucoup dans le domaine des consultations publiques et des communications numériques. Elle a déjà organisé la *balade à vélo* des élu.e.s qui aura lieu cette année le 2 juin.

M^{me} **Anna Cividino** habite le quartier pour sa qualité de vie qu'elle veut garder. Professeure de cégep à la retraite, elle a commencé un mandat au CQ en janvier. Les dossiers de la sécurité et de la mobilité active ainsi que de la densification l'intéressent particulièrement.

M^{me} **Hélène Plé** adore le quartier et sa qualité de vie; elle se déplace à pied et à vélo; elle veut contribuer à maintenir la qualité de vie du milieu.

POSTES ÉLECTIFS RÉSERVÉS AUX HOMMES (2)

M. **Hugues Beaudoin** est membre du CQS depuis 4 ans et assure sa présidence. Il a à cœur le réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel; il est très intéressé par l'urbanisme, la foresterie urbaine, le transport actif; il souhaite une densification positive et veut agir comme médiateur à titre de président. Il souhaite continuer dans cette voie.

M. **Julien Roy**, vice-président, est commerçant dans le domaine du vélo; il est intéressé par le transport actif, le verdissement et l'accès au logement.

POSTES ÉLECTIFS NEUTRES (2)

M. **Pierre Gagnon** a déjà contribué au conseil de quartier de Cap-Rouge et habite Sillery aujourd'hui. Il veut participer aussi à la qualité de vie du quartier.

M. **Guy Bilodeau** n'a pas pu assister à l'AGA ce soir.

Fin du scrutin

Les candidats sont élus par acclamation. Les élections sont terminées.

M^{me} **Hélène Plé** est élue par acclamation.

M. Beaudoin ajoute qu'on va décider des postes d'administration lors d'une réunion préparatoire.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023

RÉSOLUTION 23-AGA-03

SUR UNE PROPOSITION de M. Hugues Beaudoin, DÛMENT APPUYÉE par M. Yves

Bourque, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023.

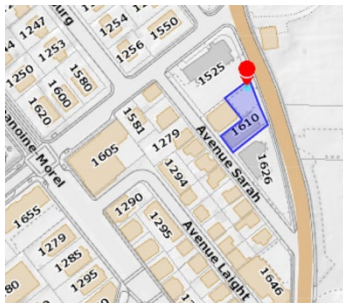
5. Rapport annuel d'activités 2023

▪ Présentation du rapport annuel

M. **Hugues Beaudoin** présente le **Mot du président**. Il souligne que onze personnes aux compétences diversifiées constituent le CQS. Ce dernier est autonome et subventionné par la Ville. La Ville a tenu deux demandes de consultation et a tenu compte des recommandations du CQS. La diminution importante de la canopée préoccupe les citoyens de même que la démolition de la maison Bignell; un comité ad hoc a été formé avec à sa tête, M^{me} Mary Shee. Le président remercie la Commission de la capitale nationale du Québec pour les gestes posés dans tous les lieux, promenades, sentiers, escaliers qui sont sous sa compétence. Le transport actif *À Vélo* est très apprécié. Il remercie enfin la conseillère, M^{me} Mercier-Larouche, pour sa présence assidue aux rencontres.

M^{me} **Janet Drury** fait un résumé de la section **Demandes d'opinion et de consultation** (Chapitre 4 du *Rapport annuel*) :

Cartes 1. Immeuble du 1610-1618, chemin Saint-Louis



Permettre l'usage habitation au rez-de-chaussée du 1610 à 1618, chemin Saint-Louis.

Recommandation : **Refuser la demande**

Carte 2. Mémorial Hall du 1800, chemin Saint-Louis



Permettre l'établissement d'une microdistillerie au 1800, chemin Saint-Louis.

Recommandation : **Accepter la demande sous condition**

Carte 3. Faubourg Saint-Michel



Apporter plusieurs modifications au zonage dans le faubourg Saint-Michel pour :

- Agrandir l'aire d'affectation/zone récréative du parc Saint-Michel afin d'englober l'ensemble des futurs aménagements du parc.

Recommandation : **Accepter la demande**

- Diminuer le nombre de logements et la hauteur permise dans la zone 31724Mb où sont situés les terrains vacants municipaux.

Recommandation : **Accepter la demande**

- Améliorer la conformité des propriétés du secteur résidentiel du Faubourg.

Recommandation : **Refuser la demande**

La Ville a tenu compte de l'opinion du conseil de quartier concernant le zonage dans le Faubourg Saint-Michel et a apporté plusieurs modifications au projet de règlement.

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#) et le [Rapport de consultation](#).

4.2 R.C.A.3V.Q. 336

RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS AU 1481, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST (R.C.A.3V.Q. 336) – 12 SEPTEMBRE 2023

Carte 4. Immeuble du 1481, boulevard René-Lévesque Ouest



Rendre conforme une maison de chambres;
Afin de permettre la réalisation du projet, il est suggéré d'agrandir la zone voisine (31260Ha) vers l'ouest, jusqu'à l'intersection de la rue Eymard, afin d'y inclure le 1481 boulevard René-Lévesque Ouest, et de permettre la conversion d'une ancienne résidence pour personnes âgées en maison de chambres.

D'autres modifications sont également proposées afin de ne pas rendre dérogatoires les bâtiments transférés de la zone 31277Ha à la zone

31260Ha (en lien avec le nombre de chambres et de logements autorisés et les dispositions concernant le lotissement et la marge arrière).

Recommandation : **Accepter la demande avec modifications**

Le conseil de quartier est en faveur de l'autorisation de l'usage « maison de chambres et de pension » pour le 1481 boulevard René-Lévesque Ouest pour un maximum de 15 chambres, mais n'est pas en faveur des autres modifications proposées. Il suggère plutôt qu'une nouvelle zone soit créée entre l'avenue Rodolphe-Forget et la rue Eymard afin que cet usage soit permis uniquement dans cette zone. La Ville a tenu compte de l'opinion du conseil de quartier et a apporté plusieurs modifications au projet de règlement.

À son tour, M. **Julien Roy** présente la section **Mobilité durable et environnement** (Chapitre 5.1 du *Rapport annuel*) Le Conseil a demandé un réaménagement de l'intersection chemin Saint-Louis/boulevard Laurier (toujours en attente); un accès hivernal aux escaliers (refusé), un accès à la

promenade Samuel- De Champlain avec une station de vélos (accepté) ; conjointement avec une vingtaine de conseils de quartier, un appui a été donné au réseau de transport structurant ; reconduction du programme de sécurité routière avec autocollants. Les travaux sur l'avenue du Chanoine-Morel commenceront bientôt.

M. Roy poursuit avec la section **Urbanisme et aménagement** Chapitre 5.2 du *Rapport annuel*). Le Conseil a demandé à la Ville :

- Passage vélo-piéton sur le chemin Saint-Louis à la hauteur de l'avenue Du Buisson,
- Sécuriser l'intersection de l'avenue Holland et de Grande Allée Ouest,
- Demande de réaménagement de l'avenue Chanoine-Morel (discussions),
- Stationnement sur rue, Jean-Dequen, îlot Lapointe, et stationnement d'angle de l'avenue Maguire/chemin Saint-Louis.

M^{me} **Mary Shee** présente la section **Histoire, patrimoine et culture**. (Chapitre 5.3 du *Rapport annuel*)

- Perte de la maison patrimoniale Bignell,
- Le CQS a demandé de bonifier l'inventaire patrimonial, d'être tenu au courant des décisions de la CUCQ et de nommer un représentant exclusif pour le Site patrimonial déclaré de Sillery (60^e anniversaire en 2024),
- Un comité ad hoc a été formé pour défendre les intérêts du Site patrimonial déclaré de Sillery ; réunions avec le CQS 4 fois l'an,
- On demande une signalisation du site patrimonial depuis 20 ans,
- Demande d'ouverture à l'année des sentiers et des escaliers.

M. **Patrice Louison** présente la section **Parcs et loisirs** (Point 5.4 du *Rapport annuel*)

- Réaménagement du parc Bourbonnière (été 2024),
- Réaménagement du parc Saint-Michel et ajout d'une rue,
- Toilettes publiques dans les parcs municipaux à suivre,
- Parc Du Buisson : le CQ a proposé son réaménagement,
- Passage piétonnier au Parc Du Buisson : il a été rouvert,
- Parc canin : a été fermé. Un autre endroit sera choisi par la Ville,
- Places publiques : un sondage a été effectué pour identifier des lieux d'intérêt.

M^{me} Drury expose la section **Autres** (Chapitre 5.5 du *Rapport annuel*). Elle nous parle des changements apportés au fonctionnement des conseils de quartier; le CQS a appuyé le projet de murales de la Société de développement commercial (SDC) Maguire; en contrepartie, le Conseil a demandé à la SDC d'appuyer la résolution demandant un lien entre l'avenue Maguire et la Station de la Plage (phase 3) de la promenade Samuel-De Champlain. Un *flexibus* assurera, sur demande, le lien entre le haut et le bas de l'escarpement dès cet été.

M^{me} Janet Drury arbore la section **Collaborations** (Chapitres 6.1 et 6.2 du *Rapport annuel*). Trois membres du CQ participent à la *Table de concertation Vélo*. Les priorités pour notre quartier sont :

- Le réseau sur le chemin Saint-Louis et sur Grande-Allée
- Les liens entre le haut et le bas de la falaise
- L'accès à la promenade Samuel-De Champlain et à la plage de la phase 3.

Pour un deuxième année, le conseil a organisé une ballade en vélo avec nos élu.e.s en collaboration avec les conseils de quartier de Saint-Louis et du Plateau. Malheureusement,

elle a été annulée à cause du mauvais temps. Le conseil organise à nouveau la balade 2 juin 2024.

M. **Luc Trépanier** discute du projet de sécurité routière (Chapitre 6.3 du *Rapport annuel*). Trois institutions scolaires participent à cette 3^e édition en 2023. Ils ont obtenu une subvention globale de 12 000 \$ de la Ville pour ce projet. Le CQS veut reprendre l'expérience en 2024 pour une dernière édition mais cette fois-ci à cinq participants.

▪ **Présentation des états financiers**

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Subventions - Ville de Québec	12 000,00 \$	12 000,00 \$
Intérêts – Ristourne	7,26 \$	4,97 \$
	12 007,26 \$	12 004,97 \$
Charges		
Fonctionnement,	12 311,75 \$	11 996,45 \$
Total des charges	12 311,75 \$	11 996,45 \$
Excédent des produits par rapport aux dépenses	(303,49\$)	8,52 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	302,81, \$	294,29 \$
Redressement	0,00 \$	0,00 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	(1,68\$)	302,81 \$

Il n'y a pas de questions sur ce sujet.

RÉSOLUTION 23-AGA-04

- Ratification du rapport annuel et des états financiers

SUR UNE PROPOSITION de M. Julien Roy DÛMENT APPUYÉE par M^{me} Mary Shee, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de ratifier le rapport annuel d'activités et les états financiers 2023.

6. Période d'information de la conseillère municipale

La conseillère félicite tous les membres du CQS pour leur engagement ainsi que M^{me} Bucica. Viennent ensuite ces points :

- *À Vélo* : 2 stations sont ajoutées sur la Promenade Samuel-De Champlain.
- Rue des Grands Pins : le dossier est pris en charge par le STMI. On ne peut déneiger les trottoirs en banquette à cause de leur largeur.
- Avenue Maguire : une étude de stationnement est en cours. La SDC Maguire est impliquée dans le processus.
- Trottoir sur l'avenue Charles-Fitzpatrick: les travaux se feront cet été.

- Amende pour coupe d'arbres : depuis le 8 décembre 2023, le montant est passé à un montant minimal de 2 500 \$.
- Avenue des Gouverneurs; reconduction des bollards pour ralentir la circulation.
- La conseillère présente M. Alain Benoit, son collaborateur.

Un citoyen veut faire des propositions concernant la place du citoyen dans les réunions et demande des précisions sur le projet de murales Maguire. Il n'est pas d'accord avec ce projet. Une présentation a eu lieu répond le président, et le CQS a appuyé le projet.

7. Questions et commentaires de l'assemblée

Une citoyenne remercie le travail de la conseillère.

Une citoyenne ayant un problème avec la Ville fait une proposition pour régler la question. Elle a fait une mise en demeure à la Ville et propose de la retirer. En contrepartie, elle veut que la Ville répare son terrain. M^{me} Mercier-Larouche va assurer le suivi.

M^{me} Bucica ajoute qu'il y a un service d'ombudsman à la Ville.

Une citoyenne demande des précisions sur le fonctionnement du *Flexibus*. La conseillère explique que c'est un transport à la demande pour le même prix que l'autobus. On peut utiliser une application ou le téléphone.

8. Conférence

M. Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery (SHS), présente le **Site patrimonial déclaré de Sillery, 60 ans d'histoire (1964-2024)**.

Il aborde pour commencer la chronologie du *Site patrimonial déclaré de Sillery*, le deuxième après celui du *Site patrimonial du Vieux-Québec*. Il nous entretient ensuite des grands domaines, des parcs, des maisons patrimoniales et des élites qui viennent y vivre. Une dizaine



Source : Aquarelle de Claude Bélanger, 2024.

de cimetières ont existé, notamment chez les communautés religieuses. Un cimetière autochtone a été enseveli sous la terre, sur la falaise dominant la maison des Jésuites-de-Sillery (réputée comme étant le plus vieil édifice au Québec). Plusieurs maisons anciennes et ruisseaux sont disparus (celle de Pierre de Puiseaux, par exemple).

Des *murs immobiliers* sont apparus, coupant les percées visuelles. Le projet *De cap en cap*

serait une formidable façon de mettre en valeur la façade fluviale de la côte nord-ouest. M. Vallée termine en parlant des cérémonies officielles qui auront lieu cet été. Plusieurs activités gratuites sont prévues en septembre prochain, la fin de semaine des 6-7-8, ainsi qu'un tirage d'un bijou fabriqué par Pierre Morency, d'une valeur de 500 \$.

9. Divers

Ce point n'est pas abordé.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 21h20.

M. Hugues Beaudoin

Président

M. Luc Trépanier

Secrétaire

C:\USERS\UTILISATEUR\DESKTOP\BACKUP\CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY\AGA\AGA 2023\AGA PV-CQS-09-0 4-24.DOCX